



Manifeste de Medellín : des villes apprenantes pour l'inclusion

Préambule

1. Nous, les maires, maires adjoints, fonctionnaires et délégués de villes du monde entier, responsables de l'éducation, experts en éducation, chercheurs et enseignants, représentants d'institutions des Nations Unies, du secteur privé et d'organisations régionales, internationales et de la société civile de 100 villes et de plus de 60 pays, nous sommes réunis du 1^{er} au 3 octobre 2019 à Medellín, en Colombie, à l'occasion de la quatrième Conférence internationale sur les villes apprenantes (ICLC) consacrée au principe de **l'inclusion, pierre angulaire de l'apprentissage tout au long de la vie et de villes durables**.
2. Guidés par le principe de l'inclusion, nous nous employons à étendre les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie à chaque individu, **y compris à tous les groupes vulnérables**, indépendamment de leurs contextes et de leurs caractéristiques.
3. Nous reconnaissons que l'inclusion va de pair avec **l'équité** pour assurer des possibilités d'apprentissage équitables aux franges de la population qui risquent d'être laissées pour compte, telles que **les femmes, les seniors, les minorités ethniques, les migrants et les populations autochtones**.
4. Nous garantissons **l'engagement de tous les citoyens, en particulier des groupes vulnérables**, dans l'apprentissage tout au long de la vie, à toutes les étapes du processus d'apprentissage, de la planification, du développement, de la mise en œuvre et du suivi des programmes.
5. En tant qu'acteurs engagés dans le développement durable des villes, nous reconnaissons **les défis** liés à l'urbanisation, notamment un urbanisme axé sur les investisseurs et une croissance démographique rapide, ainsi que la nécessité de mettre en place des infrastructures de qualité, de créer des emplois attractifs et d'améliorer le bien-être, la cohésion sociale et la protection environnementale.
6. Nous reconnaissons également **les opportunités** offertes par l'urbanisation : connaissant une expansion en taille et en nombre, les villes sont susceptibles de donner naissance à de nouvelles idées, à des pratiques novatrices, à des initiatives et à des technologies d'apprentissage, et de mobiliser des ressources et des innovations permettant d'apporter des solutions locales aux nouveaux défis.
7. Au cœur de ces défis et de ces opportunités figure le **développement durable**, qui nous appelle à agir pour que les infrastructures, les économies locales, les cultures et les espaces sociaux de nos villes se développent de manière à autonomiser les individus et les communautés. Il exige



également de respecter la planète conformément à une approche fondée sur les droits humains et aux principes d'une citoyenneté démocratique.

8. Nous reconnaissons que le développement durable ne peut se concrétiser que si tous les apprenants, de tous les groupes d'âge et à tous les niveaux et types d'éducation, bénéficient de possibilités **d'apprentissage tout au long de la vie**, quels qu'en soient les modalités et l'espace, ainsi que leur motivation pour apprendre.
9. Dans notre aspiration au développement durable et à l'apprentissage tout au long de la vie pour tous, nous reconnaissons l'importance d'une **gouvernance intersectorielle participative**, qui englobe les autorités locales et les autres niveaux de gouvernement, tout en collaborant activement avec la recherche et les experts universitaires. Nous reconnaissons également le rôle des organisations de la société civile, ainsi que celui du secteur privé, et nous encourageons vivement leurs contributions à un engagement multipartite à toutes les étapes.

Renouveler nos engagements

10. Réunis à Medellín, nous invoquons nos **engagements existants** pour promouvoir le développement durable et l'apprentissage tout au long de la vie dans les villes en :
 - a) Réaffirmant notre détermination à atteindre **les 17 objectifs de développement durable** (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les dirigeants mondiaux en septembre 2015.
 - b) Reconnaisant le rôle des villes apprenantes dans la réalisation des 17 objectifs de développement durable, en particulier **l'ODD 4** (« Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ») et **l'ODD 11** (« Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »).
 - c) Redoublant d'efforts pour atteindre l'ODD 4, à la lumière des récentes constatations alarmantes que le monde **n'est pas sur la bonne voie** pour atteindre l'objectif mondial de l'éducation d'ici 2030.
 - d) Soulignant la pertinence des **Caractéristiques clés des villes apprenantes** en tant que document d'orientation et instrument normatif pour construire des villes apprenantes et mesurer leurs progrès.
 - e) Réaffirmant l'importance du document **Les villes apprenantes et les ODD : Guide d'action**, qui explique comment traduire les objectifs mondiaux en actions locales à travers la création de villes apprenantes vertes, saines, équitables et inclusives proposant des conditions de travail décentes et encourageant l'entrepreneuriat.



- f) Rappelant les riches échanges des trois précédentes **Conférences internationales sur les villes apprenantes** tenues à Beijing, Mexico et Cork.

Placer l'inclusion au cœur des villes apprenantes

11. Nous reconnaissons que l'inclusion est fondamentale pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sa promesse de **ne laisser personne pour compte**.
12. À Medellín, nous mettons à profit la dynamique du Programme de développement durable 2030, de la Déclaration d'Incheon de 2015, ainsi que du **Forum international de l'UNESCO sur l'inclusion et l'équité dans l'éducation**, qui s'est tenu du 11 au 13 septembre 2019 à Cali (Colombie).
13. Tandis que nous concentrons davantage nos efforts sur l'inclusion dans toutes les modalités d'apprentissage au sein des villes, nous visons à renforcer et à élargir encore plus **la plate-forme de dialogue et de coopération du Forum de Cali sur l'inclusion**.
14. Nous affirmons que **l'inclusion** constitue un principe pour l'apprentissage tout au long de la vie et des villes durables et nous en assurerons la promotion dans les villes en :
 - a) Garantissant **la participation des groupes vulnérables** à l'apprentissage tout au long de la vie à toutes les étapes du processus d'apprentissage, de la planification, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes.
 - b) Soutenant les efforts visant à **recueillir systématiquement davantage de données** sur l'éducation et l'apprentissage, en particulier sur les questions touchant les groupes vulnérables et les populations exclues dans les villes, afin que les interventions se fassent à partir d'évaluations réalistes de la situation actuelle.
 - c) Concevant des initiatives d'apprentissage tout au long de la vie en réponse **aux besoins spécifiques** de divers groupes, tels que les filles et les femmes, les seniors, les chômeurs de longue durée, les jeunes et les adolescents, qu'il s'agisse de renforcer les politiques de transition école-travail pour les jeunes à risque, d'augmenter le nombre de cours de langue pour les migrants, de développer la participation à des programmes de compétences numériques ou de prendre des mesures pour contrôler les possibilités d'accès accordées aux personnes en situation de handicap et leur inclusion sociale.
 - d) Adaptant les politiques et les pratiques d'apprentissage au contexte, en fonction du développement rural et des situations d'urgence.



- e) **Améliorant les infrastructures** comme condition préalable à l'inclusion, en particulier pour ce qui est de l'accessibilité physique des personnes en situation de handicap et de l'accès à Internet pour les populations exclues du numérique.
- f) Comprenant que **les groupes exclus ne sont pas homogènes**, de nombreux individus étant exclus de multiples façons, et s'efforcer ainsi d'adopter une approche holistique de l'inclusion qui favorise le développement personnel, renforce les communautés et crée des sociétés plus inclusives contribuant à la paix et à la compréhension dans le monde.
- g) **Partageant** les politiques et pratiques inclusives d'autres villes et communautés apprenantes à travers les systèmes et les contextes culturels et **en tirer les enseignements**, avec le soutien de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie.